



HAL
open science

“ Remarques sur les attestations arthuriennes dans les Chroniques de Froissart : devise littéraire ou indice d’un discours propagandiste au service de l’histoire de l’Angleterre? ”

Patricia Victorin

► **To cite this version:**

Patricia Victorin. “ Remarques sur les attestations arthuriennes dans les Chroniques de Froissart : devise littéraire ou indice d’un discours propagandiste au service de l’histoire de l’Angleterre? ”. Arthur après Arthur. La matière arthurienne tardive en dehors du roman arthurien, Presses Universitaires de Rennes, 2017. hal-03640078

HAL Id: hal-03640078

<https://hal.science/hal-03640078v1>

Submitted on 13 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Remarques sur les attestations arthuriennes dans les *Chroniques de Froissart* : devise littéraire ou indice d'un discours propagandiste au service de l'histoire de l'Angleterre ?

Le nom d'Arthur est susceptible de ressusciter un réseau d'associations dans l'esprit de l'auditeur lecteur et accessoirement de le sortir de sa torpeur¹... Proférer son nom revient à ouvrir les vannes de la fable. Son nom fonctionne aussi comme une devise littéraire², que Michel Stanesco définit comme « le lieu géométrique des convergences d'un sens fixé par une tradition avec sa reconnaissance par le lecteur³ » et il poursuit ainsi : « L'onomastique romanesque remplit souvent cette fonction d'identification de la « matière ». Ainsi, le seul nom d'Arthur n'est pas simplement un pur dénotatif, il possède aussi une capacité de signification précise à l'intérieur du champ littéraire⁴. »

Afin d'examiner les attestations arthuriennes hors du corpus arthurien, mon choix s'est arrêté sur les *Chroniques* de Froissart (1337- après 1404). L'œuvre plurielle de Froissart, véritable polygraphe, chroniqueur, romancier et poète, offre un terrain d'investigation privilégié et éminemment complexe du fait des rédactions successives des *Chroniques*⁵ et des croisements temporels qui s'opèrent dans l'écriture conjointe des dits et des *Chroniques*. J'aurais presque été tentée de travailler sur les attestations arthuriennes dans le *Méliador*⁶, pas uniquement par goût du paradoxe puisque ce roman est considéré par la critique comme le dernier roman arthurien en vers, mais plus simplement parce qu'on peut légitimement s'interroger sur l'appartenance du roman à la catégorie roman arthurien. « On ne peut nier que *Méliador* soit en vers. Mais est-ce un roman arthurien ? Rien n'est moins sûr. À tout le moins, l'œuvre est de telle nature qu'il n'y a pas lieu d'y voir une résurrection anachronique du roman arthurien en vers⁷ », écrit Michel Zink. Et il poursuit :

« La référence au grand roi est une sorte de leurre qui cache un déplacement immédiat de l'attention. Arthur est mentionné dès le premier vers, mais c'est pour dire que l'histoire se passe à une époque où il n'était pas encore vraiment lui-même et où l'univers auquel il a attaché son nom n'était pas encore structuré.⁸ »

¹ Voir le célèbre récit que conte Césaire de Heisterbach (1180-1240), moine cistercien, en 1220 dans son *Dialogus de Miraculis*, traité recueillant quelque huit-cents *exempla* et destiné aux nouveaux convertis et au peuple auxquels s'adressent les prédicateurs. Il relate comment à l'occasion d'une fête solennelle, un abbé dénommé Gérard s'apercevant que son auditoire sommeille durant son homélie, le réveille en sursaut au seul nom d'Arthur: « Ecoutez, écoutez, mes frères. Je vous raconterai une histoire nouvelle et noble. Il y avait une fois un roi qui s'appelait Arthur... » . Et l'abbé de poursuivre son homélie sur l'opposition entre foi sérieuse et conte frivole: « Quand j'ai parlé de Dieu, vous vous êtes endormis, mais aussitôt que j'ai introduit des propos légers, éveillés, les oreilles dressées, vous avez tous commencé à écouter ».

² Michel Stanesco, « D'armes et d'amour. La fortune d'une *devise* médiévale », *Travaux de Littérature*, II, 1989, p. 37-54. Voir également Diana B. Tyson, « King Arthur as a Literary Device in French Vernacular History writing of the Fourteenth Century », *BBSIA*, XXXIII, 1981, P.237-257.

³ M. Stanesco, art. cit., p.37.

⁴ *Ibid.*

⁵ Les manuscrits des *Chroniques* sont très nombreux. Nous puiserons dans l'édition de la Société de l'Histoire de France pour les trois premiers livres ainsi que dans le « trésor » que constitue *The Online Froissart* (dir. Peter Ainsworth et G. Croenen) afin de débusquer les occurrences des attestations arthuriennes.

⁶ *Méliador* par Jean Froissart, roman comprenant les poésies lyriques de Wenceslas de Bohême, duc de Luxembourg et de Brabant, publié pour la première fois par Auguste Longnon, Paris, Firmin Didot (Société des anciens textes français, 35), 1895-1899, 3 tomes. Et Jean Froissart, *Melyador*, roman en vers de la fin du XIV^e siècle. Édition critique par Nathalie Bragantini-Maillard, Genève, Droz, 2012, 2 tomes.

⁷ Michel Zink, *Froissart et le Temps*, Paris, PUF, 1998, p. 113.

⁸ *Ibid.*, p.115.

Au fond, Arthur brille par son absence ou au moins son retard⁹ dans le *Mélyador*, roman arthurien en trompe-l'œil¹⁰ et on peut à juste titre s'interroger sur la fonction de ce référent arthurien qui déjoue en grande partie la fonction d'identification de la matière que prend traditionnellement en charge la devise, pour reprendre les termes de M. Stanesco. Il me semble que ce qu'écrit Florence Bouchet à propos du traitement du merveilleux breton dans le *Mélyador* pourrait aussi s'appliquer au traitement du roi Arthur. Elle souligne que le merveilleux n'est pas « d'emblée absent, mais qu'il est retranché au fil de la narration et, en quelque sorte, ainsi signalé comme absent¹¹. »

Froissart évoque-t-il davantage Arthur dans son univers poétique ? Et tout d'abord de quel Arthur s'agit-il ? Du roi cité parmi la liste de Neuf Preux ? De la figure tutélaire des chevaliers de la Table Ronde ? Il conviendra d'examiner avec quels autres personnages, quels lieux, quels objets symboliques, Arthur apparaît sous la plume de Froissart. Est-il inscrit dans l'univers fictionnel ou (pseudo-) historique ? Quelles sont les valeurs auxquelles il est rattaché : la gloire et la conquête, le renom, la largesse, l'amour ? Apparaît-il seul ou inscrit dans une liste ? Autant de paramètres à distinguer.

Arthur dans l'œuvre poétique de Froissart : de quelques préalables

Silvère Menegaldo¹² a étudié, dans l'œuvre poétique de Froissart, « le rôle (...) de ces exemples empruntés à l'univers romanesque, aussi bien dans le contexte immédiat où ils apparaissent que dans l'économie générale du *dit* ». Il souligne notamment le fait que figures mythologiques et personnages romanesques arthuriens voisinent en bonne intelligence dans une même liste à ceci près qu'ils ne font pas l'objet d'un traitement similaire. Alors que les personnages de romans arthuriens font l'objet d'une allusion, les figures mythologiques donnent lieu à un développement narratif ou explicatif qui ne va pas sans distorsion.

Sans prétendre proposer un relevé exhaustif des attestations arthuriennes dans les dits de Froissart, on relève une présence d'Arthur, certes disséminée, mais qui mérite d'être commentée¹³. L'examen des attestations arthuriennes dans les poésies de Froissart suppose d'une part que l'on prenne en compte les occurrences où il pourrait légitimement être mentionné (où Arthur est signalé comme absent, donc) et d'autre part, les occurrences où il est effectivement présent, même de manière allusive. Pour ce faire, on distinguera deux types d'emplois : sa présence/absence au sein d'une liste ou énumération arthurienne et sa présence/absence au sein de la liste des Neuf Preux.

Commençons par les occurrences où Arthur, malgré sa légitimité à figurer, est absent. Ce sont les exemples les plus nombreux. Dans *L'Espinette amoureuse*¹⁴ (1369), les seules figures « arthuriennes » sont Tristan en martyr d'amour (v.1476-77 : *Je finerai ensi que fist*

⁹ Il faut attendre le vers 2452 pour entrer dans la matière arthurienne : cf v. 2452-2456 :

Li rois Artus, qui fu toutdis/ En fais, en oeuvres et en dis/ Larges, courtois, et tres vaillans,/ Et ne festes tenir poissans, / En volt une en ce temps tenir.

¹⁰ Voir l'analyse de Florence Bouchet, « Froissart et la matière de Bretagne : une écriture « déceptive » », *Arturus rex, Acta conventus lovaniensis 1987*, W. Van Hoecke, G. Tournoy & W. Verbeke dir., Louvain, Leuven University Press, 1991, vol. II, p. 367-375.

¹¹ *Ibid.*, p.374.

¹² Silvère Menegaldo, « L'exemple chevaleresque dans la poésie de Jean Froissart. », *Cahiers de recherches médiévales* [En ligne], 6 | 1999, mis en ligne le 11 janvier 2007. URL : <http://crm.revues.org/941>

¹³ *Ibid.*, « Ainsi, parmi l'ensemble des références citées dans son œuvre poétique, le nom de Tristan, étant donné qu'on le trouve mentionné à chaque fois, arrive assez largement en tête, avec dix occurrences, sans compter celles de la poésie lyrique, suivi par ceux de Lancelot, Gauvain ou encore Perceval. A l'inverse, certains chevaliers ne sont évoqués qu'une seule fois, ainsi les héros des *Vœux du Paon* mentionnés dans *L'Espinette amoureuse*, ou encore Drumart et Mordred dans une longue liste du *Paradis d'Amour*. », souligne Silvère Menegaldo, art. cit.

¹⁴ Jean Froissart, *L'Espinette amoureuse*. Seconde édition entièrement revue par Anthime Fourier, Paris, Klincksieck, 1972.

Tristrans/ Car je morrai pour amer par amours) ; Tristan que l'on retrouve au sein d'une liste hétéroclite composée de Lancelot, Lionel, Porrus¹⁵, Le Baudrain Cassiel, Pâris où des noms moins célèbres voisinent avec des figures prestigieuses.... non sans humour :

Lanscelos, Tristrans, Lyonniel,
Porrus, le Baudrain Cassiel,
Paris et tamaint damoisiel
N'ont pas esté
Amé pour seul dire : « Il m'est biel,
Dame, qu'or prendés ce capile
Et me donnés sans nul rapiel
Vostre amisté. »
nennil, ainsi en ont bien livré
A grant martire leur santé ;
Et maint y ont, ains qu'iestre amé,
Laissié le piel. (XLVIII, 2308-2319)

On retrouve Tristan aux côtés de Lancelot associés tous deux aux noms de leurs bien-aimées (v. 2768-69). Si l'épouse d'Arthur est ainsi mentionnée une fois auprès de Lancelot, on ne s'étonnera pas de constater qu'Arthur est absent dans un tel contexte. On relèvera toutefois qu'Alexandre est mentionné, lui qui figure aux côtés d'Arthur dans la liste des Neuf Preux, mais s'il l'est c'est en tant qu'objet d'amour de la reine Candace (v. 1798-1803). Une fois encore Arthur se voit résolument évincé.

Tristan figure encore en compagnie d'Yseut dans la *Prison amoureuse* (1371-73):

Qu'en avint Tristran et Yseus,
Qui furent si vrai amoureux ? (217-218)

Mais on constate que le couple de Lancelot-Guenièvre a cette fois cédé la place à la Châtelaine de Vergy et au Châtelain de Coucy, autre exemple d'amour tragique. Quant aux noms qui figurent dans la liste des Neuf Preux, ne demeurent qu'Alexandre et Hector comme modèles de gloire et de prouesse.

Il en va de même dans le *Dit dou Bleu Chevalier* où le narrateur tend au Chevalier Bleu le miroir exemplaire d'amants courtois afin qu'il s'inspire de leur comportement romanesque et amoureux :

Vous savés bien que maint bon chevalier
Ont bien amé dou temps ça en arrier :
Je prenc Tristran pour Yseut le premier
Et en après Yewain le preu pour la belle Alydés
Et Lanscelot qui tant fu bons et nes :
Qui bien regarde la matere et les fes
Seul de ces trois,
Et de Guiron aussi le tres courtois,
Et dou vaillant Perceval le Gallois
Et de pluisours des quels je me tais cois,
Certainnement
En leurs vies trouvera plainnement
Que par amours amerent loyalment
Et doubloient en euls leur hardement
Par bien penser
A leurs dames de cœr et de penser ¹⁶;

¹⁵ L'éditeur de *L'Espinette*, Anthime Fourier, attire notre attention sur « le fait que ce personnage est cité avec « le Baudrain Cassiel » prouve qu'il ne s'agit pas de Porus, roi d'Inde dans le *Roman d'Alexandre*, mais de son neveu, fils de Clarvus, et héros des *Vœux du Paon*, où ses exploits le rendent digne de la main de Phésonas, tandis que le Baudrain Cassiel aime et épouse Edée, nièce et compagne de Phésonas. » (p. 183, note 2309)

¹⁶ Jean Froissart, « *Dits* » et « *Débats* », éd. A. Fourier, Genève, Droz, 1979, *Le Dit dou Bleu Chevalier*, vv. 297-311.

Seuls trois dits accordent une place explicite à Arthur : le *Temple d'Honneur* (1363), dans lequel Honneur, dans son discours à son fils sur les exemples dignes de mémoire en largesse et en vaillance, énumère la liste attendue des Preux : Alexandre, Jules César, Arthur, Charlemagne, Godefroi de Bouillon (v.735 sq) auxquels Froissart ajoute le nom de contemporains.

Enfin, venons-en à l'exemple sans doute le plus intéressant emprunté au *Joli Buisson de Jeunesse*¹⁷ (1373). Il s'agit du célèbre passage où Philosophie enjoint le poète à reprendre son travail d'écriture. Pour ce faire, elle évoque les noms des chevaliers arthuriens dont la gloire a été mise en écrit et tous ces seigneurs qui quittent femmes et enfants en quête de gloire et de renommée. Le roi Arthur est ici inscrit dans une énumération arthurienne entre Lancelot et le roi Lot.

Lors respondi Philozophie,
Qui onques ne fu assouffie
D'arguer par soubtieves voies,
Et dist : « Amis, se tu sçavoies
Que c'est grant chose de loenge,
Et com prisie en est li enge,
Plus chier l'auroies à avoir
Qu'en tes coffres nul grant avoir.
Pourquoi traveillent li seigneur
Et despendent foison dou leur
En es lointains pelerinages,
Et laissent enfans et linages,
Femmes, possessions et terre,
Fors seul que pour loenge acquerre ?
Que sceuist on qui fu Gauwains,
Tristrans, Perchevaus et Yeuwains,
Guirons, Galehaus, Lanscelos,
Li rois Artus et li rois Los,
Se ce ne fuissent li registre
Qui yauls et leurs fes aministre ?
Et ossi li aministreur
Qui en ont esté registreur
En font moult a recommander. (v. 390-413), p.61

Cette énumération redistribue celle qu'on peut lire au seuil du *Mélyador* dont le chronotope se situe neuf ou dix ans avant que ne s'illustrent les chevaliers de la Table ronde :

Environ ou .ix. ans ou .x.,
Avant que li preus Lanselos,
Melyadus, ne li rois Los,
Guirons, Tristrans ne Galehaus,
Gauwains, Yewains, ne Perchevus,
Ne chil de la Table Reonde
Fuissent cogneü en ce monde,
Ne que de Merlin on ueist
Cognissance, ne c'on seüst
Nulle riens de ses prophesies,
Plusieurs belles chevaleries
Avinrent en La Grant Bretagne. (v.28-39)

¹⁷ Jean Froissart, *Le joli buisson de Jonece*. Édition avec introduction, notes et glossaire par Anthime Fourier, Genève, Droz (Textes littéraires français, 222), 1975.

Demeure enfin le cas problématique du *Trésor Amoureux*¹⁸, qu'Auguste Scheler a attribué à Froissart de façon peut-être hâtive¹⁹ alors qu'il s'agirait de l'œuvre d'un contemporain. Ce texte offre un exemple pour le moins insolite.

Dans le cadre d'un débat topique entre chevalerie et clergie, l'auteur fait dialoguer L'Ecuyer et le Poète. Pour l'Ecuyer, Arthur est un modèle à suivre en termes de conquêtes territoriales, un miroir de vertus royales et de gloire au même titre qu'Alexandre ou Jules César :

Souviengne vous comment on prise
Alixandre, Cesar, **Artus**,
Et pluseurs qui ont leurs vertus
Esprouvées a assembler
Par conquest, et pour ressembler
les conquérans que j'ay nommé
et maint autre bien renommé (1472-78)

Mais il n'en va pas de même pour le Poète, pour qui le roi mythique devient celui qui a répandu le sang innocent et dont l'exemplarité en termes de prouesse ne vaut rien en matière d'amour. La devise « d'armes et d'amour » se voit ainsi scindée en deux parts qui ne se répondent plus.

Et vous me mettez au devant
Julius Cesar, Alixandre
Et **Artus**, qui firent respandre
Le sans a mainte creature.
Ce n'est pas bien la nourreture
D'Amours, ne ce qui lui apete,
A ce qu'Ovides en repete
Ou livre où il enseigne l'art
Qui ne laisse ne sain ne lart
Aus vrais amans, ne sanc ne char.
En amours ne faut nul César,
Alixandre, ne nul **Artu** ;
car grâce y a plus de vertu. (1482-94)

Ainsi, il semble bien que dans les dits de Froissart, le roi Arthur n'est pas toujours là où on l'attendrait, comme modèle de gloire et de vaillance, par exemple, puisque le poète lui préfère ses deux compagnons venus des Neuf Preux Alexandre et/ou Hector et/ou César (en dehors de l'occurrence du *Trésor amoureux*). Le poète Froissart joue des nombreuses possibilités que lui offre la liste apparemment close des Neuf Preux qu'il renouvelle néanmoins, ou l'énumération ouverte des chevaliers de la Table ronde, intégrant ou éliminant tour à tour le nom d'Arthur. Si le roman *Mélyador* et les dits froissartiens n'offrent qu'un miroir « piqué » par l'usure du temps de l'image d'Arthur, tantôt rattaché aux Neuf Preux, tantôt aux chevaliers de la Table ronde, mais le plus souvent menacé de voir son nom s'effacer des listes constituées ou non, on verra si le corpus des *Chroniques* offre un champ d'exploration plus riche pour ce qui est des attestations d'Arthur.

Le mot « attestation » peut être envisagé sous plusieurs angles : celui étymologique du témoignage et partant, d'un discours de la vérité, avec la notion de preuve, de document portant témoignage ; et enfin, l'emploi d'un mot ou d'une forme dans un texte donné, qui peut prendre diverses formes : citation, allusion, référence, trace. Les mentions ou occurrences

¹⁸ *Poésies* de Froissart, éd. A. Scheler, Bruxelles, 1872, tome 3.

¹⁹ Je ne prends pas part au débat pour savoir si ce dit est ou non de la plume de Froissart et me contente de constater que les arguments donnés par Scheler sont loin d'être hâtifs.

d'Arthur et de l'univers arthurien dans les Chroniques ont-elles une fonction de témoignage et dans ce cas, de quoi témoignent-elles? S'agit-il au contraire d'introduire dans la sphère de la fiction et de combler le « manteau troué des Chroniques » selon la belle expression de Peter Ainsworth ? Analyser les attestations arthuriennes dans les Chroniques revient à s'interroger une fois encore sur le fil ténu qui sépare le vrai historique et la vérité fictionnelle, et sur les modalités de la fabrique de la mémoire arthurienne chez le chroniqueur, poète et romancier. Arthur est-il dans les Chroniques une simple coloration ou *atemprance*, une devise ou un sésame embrayeur de nostalgie, un instrument de propagande anglaise, une relique du temps passé qui n'a plus court ?

Cette question des attestations arthuriennes dans un corpus historiographique français du XIV^e siècle, a déjà fait l'objet d'une enquête de Diana B. Tyson que je prendrai comme point de départ à mon étude. Son corpus d'étude porte pour l'essentiel sur Guillaume de Machaut, Jean le Bel, Eustache Deschamps, Froissart, Cuvelier, *La vie du Prince Noir* du Héraut Chandos, les *Chroniques des Quatre premiers Valois*, et les versions versifiées du *Combat des Trente*. C'est chez Eustache Deschamps qu'elle relève le plus grand nombre d'occurrences, soit un total de dix-neuf occurrences, suivi de peu par Froissart (quatorze occurrences) ; parmi ces quatorze occurrences froissartiennes figurent des mentions déjà présentes chez Jean Le Bel, source des Chroniques de Froissart pour les deux premiers livres. Jean Le Bel totaliserait pour sa part neuf occurrences et Cuvelier, huit. Elle distingue deux types d'emplois principaux. D'une part, des mentions d'Arthur dans le cadre d'une liste, au sein d'un groupe de noms, et plus précisément dans la liste des Neuf Preux: trois héros Juifs Josué, David, Judas Macchabée; trois héros de l'antiquité païenne: Hector, Alexandre, César; trois héros du Moyen Âge chrétien: Charlemagne, Arthur, Godefroi de Bouillon²⁰. D'autre part, des mentions où le nom d'Arthur apparaît seul et ce type d'emplois se répartit en trois groupes: tout d'abord, le nom d'Arthur peut être associé à une localisation géographique ou l'édification d'un monument ou château ; ensuite, le temps arthurien dans une dimension générale ; enfin, Arthur comme modèle et exemple de la figure accomplie de la royauté.

Il est intéressant de constater que chez Eustache Deschamps, contemporain de Froissart, la plupart des occurrences dévolues à Arthur s'inscrivent dans la liste des Neuf Preux (18 occurrences sur 19), alors que ce type d'occurrences n'est présent et sous une forme implicite qu'une seule fois chez Froissart, dans la troisième version de son prologue du Livre I. Arrêtons- nous sur l'emploi des Neuf Preux d'un auteur à l'autre : Dans sa *Prise d'Alexandrie*, 1372, Guillaume de Machaut inclut Arthur dans la liste des Neuf Preux mais curieusement il s'agit de souligner ses déboires plutôt que sa splendeur. Chez Eustache Deschamps, la mention de la liste des Neuf Preux participe d'une nostalgie d'un âge d'or qui n'est plus; à plusieurs reprises, Deschamps évoque l'idée que si Arthur revenait pour contempler le monde tel qu'il est devenu, il souhaiterait rejoindre son tombeau plutôt que d'assister à une telle déchéance. C'est notamment le cas dans le recueil de poèmes « Contre les Vices du temps ». La dimension didactique et eschatologique se déploie autour d'une thématique de l'*Ubi sunt*. De tels emplois sont absents chez Froissart. Dans les *Chroniques* de Froissart, nous verrons que les mentions du nom d'Arthur conjointes à des notations géographiques et monumentales dominent. En outre, des notations ayant trait au faste curial et aux ordres de chevalerie sont

²⁰ Sur cette thématique des Neuf Preux, voir Anne Salamon, « Arthur parmi les Neuf Preux », 22^e Congrès de la Société Internationale Arthurienne, Rennes, 2008, [HTTP://WWW.UHB.FR/ALC/IAS/ACTES/INDEX.HTM](http://www.uhb.fr/ALC/IAS/ACTES/INDEX.HTM), 17 juillet, *Varia* 9, p.1-17 (Actes réunis et publiés en ligne par D. Hüe, A. Delamaire et C. Ferlampin-Acher.), ainsi que les belles pages que Madeleine Jeay consacre à la liste des Neuf Preux chez Eustache Deschamps et à la poétique de la liste dans l'œuvre poétique de Froissart, dans *Le commerce des mots : l'usage des listes dans la littérature médiévale*, (XII-XV^e siècles), Genève, Droz, 2006, cf p.323 sq.

également présents chez Froissart. Seul Froissart, parmi les historiographes retenus par Diana B. Tyson, cite Arthur comme le modèle du roi parfait²¹. Il est vrai que chez Deschamps, c'est Charlemagne qui joue ce rôle.

Le travail de Diana B. Tyson²² a notamment permis de souligner un glissement qui s'opère et dont témoignent l'œuvre de Deschamps et les Chroniques de Froissart : alors que les mentions d'Arthur au sein de la liste des Neuf Preux dominant chez Deschamps, Froissart fait un usage plus « pratique » du nom d'Arthur, selon elle. Il s'agira de voir ce que recouvre cette dimension « pratique » des emplois du nom d'Arthur par le chroniqueur.

D'emblée, on peut s'étonner de constater que ces attestations arthuriennes soient si peu nombreuses dans les Chroniques pourtant considérées comme très empreintes de romanesque. On distinguera trois principaux types d'attestations arthuriennes dans les Chroniques : des attestations romanesques d'Arthur où il s'agit de convoquer la nostalgie d'un âge d'or ; des attestations dont l'enjeu majeur serait de fonder la royauté anglaise, faisant de l'Histoire la suite de la fiction arthurienne. Ces attestations relèvent de la propagande autour de la figure d'Edouard III²³, qui prend la dimension d'un Arthur *redivivus*. Enfin, on assiste à une forme d'effacement du culte arthurien comme si Froissart avait estompé les couleurs arthuriennes à mesure que la tragédie de l'Histoire se précise. Notons enfin que les Chroniques de Froissart témoignent de l'empreinte de la circulation des prophéties de Merlin au XIV^e siècle en Angleterre. Elles portent témoignage de l'ampleur des rumeurs diverses qui circulent d'un camp à l'autre autour de Merlin qui devient le garant de thèses politiques sur l'union prochaine de l'île de Bretagne, sur Robert Bruce, sauveur des Ecossais et de l'île de Bretagne, sur la mort d'Edouard I^{er}.... la rumeur prophétique continue donc de résonner dans les *Chroniques* de Froissart.

L'antan d'Arthur comme nostalgie d'un âge d'or, aux couleurs du roman ou l'histoire comme un roman

Il est des attestations d'Arthur qui créent une sorte d'arrière-plan de la narration des événements et qui relèveraient d'une *atemprance* arthurienne : mélange des couleurs entre fiction et histoire, autour d'une perméabilité et d'un dosage subtil entre histoire et fiction, d'un « enrancement » du monde pour reprendre la jolie formule de Michel Pastoureau. On constate que le nom d'Arthur n'est qualifié que par deux épithètes très convenues : « vaillant » et « gentil » et qu'il est toujours précédé du groupe nominal « le roi ». Concernant les mentions temporelles, on relève soit le terme « jadiz », soit l'expression « du temps du roy Artus »/ « le temps du gentil roy Artus », comme s'il s'agissait de renvoyer le lecteur à un *in illo tempore*. Mais cette coloration arthurienne réside aussi dans le fait que bon nombre des acteurs des chroniques portent les noms des prestigieux chevaliers de la Table ronde. Nombreux sont les Lancelot, Tristan et Perceval : parmi eux, citons messire Tristan de Roye, messire Tristan du Bos, Tristan de Lambres, Tristan de la Galle, Messire Lancelot de la Personne, Lancelot de Lorris, Lancelot de Roye, et messire Percevaux d'Aine, Perceval de

²¹ Diana B. Tyson souligne que « Froissart is the only author to cite Arthur specifically as an example of good kingship ; discussing Edward III 's reign after the king's death.», p.254 et en prend pour témoin l'extrait suivant : « Car il leur avoit esté bon rois : onques n'eurent tel, ne le pareil, puis le temps le roy Artus, qui fu ossi jadis rois d'Engleterre, qui s'appeloit a son temps la Grant Bretagne »

²² Elle distingue deux sortes de chroniques selon qu'elles intègrent ou non Arthur: alors que les chroniques qui relatent des événements nationaux ou internationaux mentionnent Arthur, les chroniques familiales ou généalogiques ou régionales ne mentionnent pas son nom.

²³ Au cours des siècles, historiens, philologues et érudits français ont reproché à Froissart d'être trop nettement pro-anglais, mais le grief était le plus souvent général, sans se fonder sur des faits précis. Il me semble que l'usage que Froissart fait des attestations arthuriennes peut éclairer d'un jour nouveau cette question de son anglophilie et permettre de la réévaluer.

Semeres, de Couloingne (Coulanges), sans oublier le fils bâtard de Gaston de Foix, nommé Yvain...Cet univers chevaleresque et historique peuplé des noms de chevaliers arthuriens crée des résonances, une trame arthurienne. Une fois encore Michel Zink résume parfaitement ce qui se joue au moins dans les premières rédactions des *Chroniques*.

Froissart voit alors à n'en pas douter dans les guerres franco-anglaises un apogée de l'histoire et un avènement de la chevalerie, mais dans une perspective particulière. Ce qui le frappe, c'est que ces guerres réalisent le rêve romanesque. Grâce à elles, les romans d'aventures et de chevalerie sont devenus vrais. On a désormais l'occasion de les vivre. Ce que la littérature projetait depuis si longtemps dans la fiction du passé est maintenant offert dans la réalité du présent. Le présent offre la possibilité de faire revivre les temps héroïques de la chevalerie, ceux de la guerre de Troie, de Charlemagne, d'Arthur. C'est ce qui ressort du prologue du Livre I, à travers les variantes des différentes rédactions. C'est ce qu'impliquent la comparaison d'Edouard III avec le roi Arthur, celle de Philippa avec la reine Guenièvre et les nombreuses références à l'univers romanesque breton qui donnent à certaines pages l'allure d'un pèlerinage littéraire ²⁴».

Dans les *Chroniques*, l'ancrage arthurien se fait double : s'ancrer dans la continuation du travail de Jean le Bel, d'une part, et dans la nostalgie arthurienne en une sorte de « pèlerinage », selon la juste formule de Michel Zink.

Ainsi, on relève deux exemples empruntés à Jean Le Bel que Froissart a conservés sans même les modifier. Jean Le Bel relate comment en 1327 sur la route qui le mène en Ecosse, Edouard fait camper son armée auprès d'une « blanche abbaye qu'on clamoit au temps du roy Artus la Blanche Lande » (I, 64). Froissart démarque ici son prédécesseur Jean le Bel qui a participé dans la suite de Jean de Hainaut à la première campagne d'Edouard III contre les Ecossais, récit qui ouvre ses *Chroniques*

Jean le Bel²⁵ écrivait :

Sur celle rivière, d'amont est la ville et le chastel que on clame Carduelh en Gales, qui fut jadis au roy Artus; (le roi Edouard) fist là tout l'ost arrester en blez pour repaistre et recengler les chevaulx, ce fut sur une blanche abbaye arse des Escots, qu'on clamoit au temps du roy Artus La Blanche Lande. (Tome 1, p.49)

On retrouve la phrase à l'identique sous la plume de Froissart ²⁶. Cette citation reprise telle quelle à son prédécesseur évoque un lieu, La Blanche Lande²⁷, qui est un lieu arthurien fantastique au seuil du *Perlesvaus*, roman arthurien du XIV^e siècle, roman où cruauté et violence le disputent à la foi sur fond d'évangélisation de la Bretagne. La Blanche abbaye, cadre du rêve avéré de Cahus, ne va pas sans faire écho au somnambulisme de Camel de Camois dans *Mélyador* et de Pierre de Béarn dans le Livre III des *Chroniques*. On voit ici comment Froissart tisse aussi un réseau souterrain d'échos du roman à la chronique, par le biais d'emprunts à Jean le Bel.

Froissart reprend encore au chanoine de Liège une autre mention, à propos cette fois de l'expédition d'Edouard III en Flandres en 1338. Jean le Bel note que le roi anglais reçoit ses alliés, entre la Pentecôte et la saint Jean, date inexacte mais qui a le mérite de résonner d'échos arthuriens, et de marquer la période rituelle et le prélude aux aventures dans le roman arthurien²⁸. Globalement, les mentions du temps d'Arthur sont présentées comme un autrefois de la prouesse, un âge d'or de la chevalerie. Ainsi on relève trois occurrences du syntagme « le temps du roy Artus », dont une avec la variante « le temps du gentil roy Artus ». La formule récurrente « le temps du roi Arthur » résonne du passé légendaire et d'un âge d'or de la chevalerie et surtout de la royauté idéale à travers l'idée d'une Grande Bretagne unifiée.

²⁴ M. Zink, « Froissart de l'apogée mortel au déclin vivant », *Apogée et Déclin*, (dir. C. Thomasset et M. Zink), Provins, 1991, p.129-138 (p. 132, ici).

²⁵ Jules Viard et Eugène Déprez, *Chronique de Jean le Bel*, Paris, SHF, 2 vol., 1904-1905.

²⁶ SHF tome I, p.50 et 63 (cité par M. Zink, *op. cit.*, p.54)

²⁷ Voir M. Zink, *Froissart et le Temps*, éd. cit., p. 54

²⁸ *Ibid.*

Les principales attestations arthuriennes des *Chroniques*, entendues ici comme emplois, se situent lors de la narration de la guerre de succession de Bretagne. Rappelons comment Froissart introduit son lecteur dans la guerre de Succession de Bretagne au Livre I des *Chroniques*. Il profite des trêves conclues après le siège de Tournai pour conter de Bretagne: « enterons en le grant matère et ystore de Bretagne, qui grandement renlumine ce livre, pour les biaux fais d'armes et grandes aventures qui y sont avenues ²⁹ ». La formulation pour le moins ambiguë donne à entendre la matière de Bretagne, donc la matière arthurienne qu'il conjoint ici à l'histoire de la Petite Bretagne. C'est dans ce long passage que Froissart entrelace la narration des événements bretons autour du personnage haut en couleurs de Jeanne de Montfort et l'épisode non moins célèbre du Combat des Trente et celle des amours d'Edouard III et l'instauration de l'ordre de la Jarretière à Windsor. Or ce qui est intéressant ici c'est ce croisement voire cette indistinction que le chroniqueur opère entre matière bretonne et histoire de Bretagne. « Grant matère de Bretagne » et « ystore de Bretagne » sont-elles considérées comme des équivalents ou comme deux possibilités de conter de Bretagne ? On peut en effet entendre sa formule de deux manières qui ne s'excluent pas l'une l'autre : soit l'histoire de Bretagne et la guerre de succession sont appréhendées comme matière bretonne, ce qui aurait sa légitimité en raison du caractère romanesque de cet épisode historique; soit, seconde hypothèse, il faudrait distinguer l'histoire de Bretagne et la matière bretonne que serait dans ce cas la narration autour d'Edouard III et de ses amours avec la Comtesse de Salisbury sur fond d'instauration de l'ordre de la Jarretière. En tout cas, l'entrelacement des deux matières, l'Angleterre d'Edouard III, d'une part, et la Bretagne et sa guerre de succession, d'autre part, est tout sauf anodin. Ces deux fils savamment entrelacés sont parmi les plus romanesques des *Chroniques* en dehors du célèbre Voyage en Béarn.

Je m'arrêterai sur le célèbre épisode des amours d'Edouard et de la Comtesse de Salisbury qui a fait couler beaucoup d'encre, épisode problématique que je verrais volontiers comme le centre matriciel de la matière arthurienne et bretonne. Cette fois, bien loin de citer son illustre prédécesseur Jean Le Bel, le chroniqueur Froissart inverse radicalement le récit. Chez Jean Le Bel, Edouard III obtenait les faveurs de la dame, en la violant purement et simplement :

Sy fist tant qu'il entra dedens la chambre de la dame, puis ferma l'uy de la garde robe, affin que ses damoiselles ne la peussent aidier, puis la prit et luy estouppa la bouche si fort qu'elle ne poeut crier que II cris ou III et puis l'enforcha à telle doulour et a tel martire qu'onques femme ne fut ainsy villainement traïtié; et il la laissa comme gisant toute pasmée, sanant par nez et par bouche et aultre part de quoy ce fut grant meschief et grande pitié. (II, 31).

L'épisode ne va pas sans faire écho à Arthur et plus précisément au contexte de sa naissance. On relèvera notamment que le contexte festif qui préside à la naissance d'Arthur, Uterpandragon ayant vaincu la Scotie, se rejoue avec un Edouard vainqueur des Ecosais. Tout laisse à croire que Jean le Bel a réécrit l'épisode en ayant en mémoire la version plus courtoise que donne Wace de la naissance d'Arthur. A ceci près que le « vilain cas » d'Edouard envers la Comtesse n'engendre nul Arthur. Froissart, à son tour, s'empare de l'épisode mais le viol est remplacé par une scène toute courtoise de jeux d'échecs. L'honneur demeure sauf et le viol qui évoquerait la naissance du roi Arthur se trouve ainsi gommé. Il a été démontré depuis que la version de Jean Le Bel relevait d'une entreprise de propagande anti-anglaise et qu'elle aurait été inventée de toutes pièces pour obscurcir le roi anglais³⁰. Qu'importe... En transformant le viol en scène courtoise, Froissart préserve l'honneur d'Edouard en le débarrassant de ses légendes noires, mais surtout il gomme tout lien entre ce

²⁹ SHF, tome II, p.86.

³⁰ Voir A. Grandsen, « The alleged rape by Edouard III of the Countess of Salisbury », *The English Historical Review*, 1972, p. 333-344.

récit d'amour et la naissance d'Arthur. Il s'agit pour Froissart d'opérer un glissement de l'idéal vers l'idéologie en faisant d'Arthur, roi de jadis et roi du futur, une norme, un modèle à suivre qui viendrait fonder la royauté anglaise et l'unité de la Grande-Bretagne.

Fonder la royauté anglaise et l'unité de la Grande-Bretagne autour d'Edouard III nouvel Arthur

Sous la plume du chroniqueur, Arthur apparaît d'abord en tant que fondateur de la Table ronde. A l'époque de Froissart, deux ordres de chevalerie sont créés à son image, l'un en Angleterre, l'ordre de la Jarretièr³¹, l'autre en France, l'ordre de l'Etoile. Mais les deux ordres ne sont pas présentés de la même manière, l'un se situe dans le lieu même où fut instaurée la Table ronde, tandis que l'autre est créé « sur la manière de Table ronde », nous dit Froissart.

En ce temps vint en propos et en volenté au roy Edouart d'Angleterre qu'il feroit faire et reedifier **le chastel de Windesore, que le roy Artus fist jadis faire et fonder, la ou premierement fut commencee et estoree la noble Table Ronde**, dont tant de bons et vaillans chevaliers et bons hommes yssirent et traveillerent en armes et en prouesses par tout le monde. Et feroit le dit roy une ordonnance de chevaliers, de lui et de ses enfans et des plus preux de sa terre, et seroient en somme XL, et les appelleroit on et nommeroit les chevaliers du Bleu Gerretier, (folio 105 v.) et la feste a tenir et a durer d'an en an, et a sollempniser a Windesore le jour Saint George. Et pour ceste feste commencer, le roy d'Angleterre assembla de tout son païs contes, barons et chevaliers et leur dist son entention et le grant desir qu'il avoit de la feste commencer et entreprendre. Si lui accorderent lieement, pour tant que ce leur sembloit une chose honnorable, et ou toute amour se nourriroit. ¶ Adoncques furent esleuz quarente chevaliers, par advis et par renomnee les plus preux de tous les autres: et seelerent et sirologierent, sur foy et par serement, avecques le roy a tenir et a poursuivre la feste et les ordonnances telles que elles estoient accordees et devisees. Et fist le roy fonder et edifier une chappelle de Saint George ou dit chastel de Windesore, et y establist chanoines pour Dieu servir, et les arenta et prouvenda bien et largement.

Côté français, c'est le roi de France, Jean le Bon qui instaure l'ordre de l'Etoile le 16 novembre 1351, quatre ans après qu'Edouard III a instauré l'ordre de la Jarretièr ; son ordre de l'Etoile est présenté comme une entreprise totalement dévaluée et un bien pâle reflet de son prédécesseur: le modèle n'est plus tant celui de la Table ronde, que celui de l'ordre de la Jarretièr, imitation au second degré donc. Cet ordre de l'Etoile se solde d'ailleurs par un échec cuisant contre les Anglais. Voici ce que nous en dit Froissart :

En celle saison devisa **le roy Jehan de France une compaignie sur la maniere de Table Ronde, qui fu jadis au temps du roy Artus**. De laquelle compaignie devoient estre IIII chevaliers, les plus vaillans aux armes du royaume de France, et devoient estre appelléz les chevaliers de l'Estoille. Et devoit chascun porter une estoille d'or ou d'argent doree, ou de perles, sur son vestement pour recognoissance. Et ot adont le roy Jehan en couvent aux compaignons de faire une belle grande maison a son coust deléz Saint Denis, la ou tout les compaignons et confreres devoient repairier a toutes les festes solempneles de l'an, ceulx qui seroient ou païs, s'ilz n'avoient trop grant essoine, ou a tout le moins chascun une fois l'an. Et devoit estre appelée la noble maison de l'Estoille. Et y devoit le roy au mains une fois l'an tenir court plenièr de tous les compaignons et a celle court devoit chascun des compaignons raconter toutes les aventures sur son serement, qui avenues lui estoient en l'an, aussi bien les honteuses comme les honorables. Et le roy devoit establir deux clers ou trois a ses despens, qui toutes ces aventures devoient autres ordonnances que les compaignons avoient tous juréz. Si fu la noble maison presque faite et encore est elle asséz pres de Saint Denis. Et s'il avenoit que aucuns des compaignons de l'Estoille en vieillesse eust mestier d'estre aidé et qu'il feust afoibli de corps et ameny de chevance, on lui devoit faire ses frés en la maison bien et honnorablement, pour lui et pour

³¹ Voir Catherine Daniel, « La légende arthurienne: un lien social, politique et culturel européen », *Regards croisés sur le lien social*, sous la direction de D. Bouget et S. Karsenty, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 41-51 ; voir aussi Richard Trachsler, « Les lois de la Table Ronde », *Studi Francesi*, 1996, p. 567-585.

deux de ses varlés, se en la maison vouloit demourer. ¶ Asséz tost après ceste ordonnance avint que grant foison de gens d'armes issirent hors d'Engleterre et vinrent en Bretagne pour conforter la contesse de Monfort. Tantost que le roy de France le scot, il envoya celle part monseigneur Guy de Neelle, son mareschal, et grant foison de bons chevaliers pour contrester aux Englois. En celle cheveucee alerent foison de ces chevaliers de l'Estoille. ¶ Quant il vindrent en Bretagne, ilz furent tous mors ou pris par une embusche que les Englois avoient bastie sur eulx. Et y demoura mort sur la place messire Guy de Neelle, sire d'Aufemont en Vermendois, et avec lui plus de IIII~~XX~~ X chevaliers de l'Estoille, pour tant qu'ilz avoient juré que jamais ne fueroient. Car se ce serement n'eust esté, il se fussent bien retrais et sauvéz. Ainsi se rompy celle noble compagnie de l'Estoille avec les grans miserez qui avindrent depuis en France, si comme il sera dit après en l'istoire. (SHF., 1-342)

Car Arthur incarne aussi sous la plume de Froissart la *translatio* de la prouesse en Angleterre:

Premierement pour mieulx entrer en la matiere de honnorable et puissant histoire du noble roy Edouart d'Angleterre, qui fut couronné a Londres l'an de Grace mil CCC et XXVI, le jour de Noel, au vivant du roy son pere et de la royne sa mere.

Certaine chose est que l'opinion des Anglois communement est telle, et l'a on veü avenir en Angleterre puis **le temps du gentil roy Artus**, que entre deux vaillans roys a tousjours eu ung moins souffisant de sens et de proesce. Asséz apparant est par le roy Edouart dont je parloie maintenant, car voirs est que son aieul, que on appela le bon roy Edouart, fut moult vaillant, sages et hardis preudomme, et entreprenant et bien fortuné en faiz de guerres, et ot moult a faire contre les Escocs et les conquist trois fois ou quatre, et ne peurent oncques les Escocs avoir duree ne victoire contre lui. Et quant il fut trespasé, son filz de son premier mariage, qui fut pere au gentil roy Edouart, fut couronné après lui, qui point ne lui ressembla de sens ne de proesce. Ainçois gouverna et maintint son royaume sauvagement pour le conseil d'autrui, dont puis il lui meschey laidement, si comme vous pourrez oyr cy après s'il vous plaist. (Besançon 864, folio 2 v. 2 r.)

Trois strates temporelles se dessinent autour d'Arthur : Edouard I^{er}, Edouard II, Edouard III. Les deux rois aux extrémités de la chaîne s'inscrivent dans le lignage d'Arthur en tentant de réunifier la Grande Bretagne et en réinstaurant le culte arthurien. Tous deux incarnent successivement le *restor* d'Arthur ou Arthur *redivivus*. Edouard I^{er} a conquis le pays de Galles (1282-1283) et l'a intégré au royaume d'Angleterre avant de se tourner vers la conquête de l'Ecosse. Rappelons aussi qu'en 1278, au cours d'une cérémonie solennelle à Glastonbury, Edouard I^{er} et son épouse avaient fait transférer les reliques d'Arthur et de Guenièvre dans deux châsses enfouies sous un monument en face du maître autel. Par cet acte hautement symbolique la dynastie Plantagenêt contrôlait définitivement la légende arthurienne et donnait un coup de grâce au messianisme et à la croyance dans le retour d'Arthur qui se propageaient chez les Gallois et les Bretons de la Petite-Bretagne³². Le mythe arthurien se voyait dans le même temps inventé et récupéré. Edouard III s'est inscrit dans la geste de son grand-père et de son culte voué à Arthur. Edouard II, pour sa part, incarne ce roi « moins souffisant de sens et de proesce », dont parle Froissart, dont le règne est marqué par l'incompétence, où les plaisirs de cour prennent le pas sur les stratégies politiques et militaires. Sous le règne d'Edouard II, la prouesse se déplace sur Robert Bruce, chef de guerre écossais. Finalement le roi est contraint d'abdiquer en 1327.

Le Livre I, qui mêle *matère de Bretagne* et *ystore de Bretagne*, est peut-être un des passages où Froissart assume le mieux son parti pris anglophile et instaure Edouard III en digne successeur du roi Arthur. Les attestations arthuriennes dans les *Chroniques* ne visent sans doute pas tant à donner une couleur romanesque qu'à participer à une entreprise de propagande orchestrée par le pouvoir royal anglais autour d'Edouard III devenu le *restor* d'Arthur, un Arthur *redivivus*.

- Sur celle riviere siet amont la ville et le chastel que on appelle Carduel en Galles, qui fut jadiz au roy Artus, et ou il se tenoit moult volentiers.

³² Voir Amaury Chauou, *L'idéologie Plantagenêt : Royauté arthurienne et monarchie politique*, surtout le chapitre VI : « Du mythe à la réalité : l'invention de Glastonbury », p.203-230, Rennes, PUR, 2001.

- le chastel de Windesore, que le roy Artus fist jadiz faire et fonder, la ou premierement fut commencee et estoree la noble Table Ronde
- la cité de Carlion en Galles, laquelle est bien fermee de murs, de portes, de tours et de bons fosséz. Car jadiz le roy Artus y sejournoit plus volentiers que ailleurs pour les beaulx boys qui sont environ et pour ce que les grans merveilles d'armes y avenoyent.

Dans ces occurrences, le roi Arthur est désigné comme le fondateur de sites de la royauté anglaise autour de trois cours et châteaux : Carduel en Galles, Carlion en Galles et surtout Windsor où fut instaurée la Table ronde, aux dires de Froissart, conformément à ce qu'avait déjà écrit Jean Le Bel. Il manque une résidence arthurienne, Camelot. Tout se passe comme si Windsor, lieu de naissance d'Edouard III et une des principales résidences des rois d'Angleterre, était venu se substituer à Camelot et prendre la place vacante de Camelot.

Dès les années 1346-47, la légende autour d'Edouard III, le sanglier de Windsor³³, tend à se répandre, sans doute du fait de ses sujets désireux de lire les événements contemporains comme autant de réponses historiques aux prophéties de Merlin. Edouard III va faire de Windsor le nouveau lieu de culte arthurien plutôt que Winchester, Carleon, Glastonbury. En 1358, lors de la célébration de la bataille de Poitiers par l'ordre de la Jarretière, on interprète le motet connu sous le nom « Sub Arturo plebs³⁴ », composé par John Aleyn, en présence du roi de France fait prisonnier. Edouard III poursuit encore l'oeuvre d'Edouard I^{er} en lançant une quête des reliques de Joseph d'Arimathie en 1345 et combine deux cultes, celui d'Arthur et celui de saint Georges, emblème de la chevalerie anglaise. L'objectif est « to construct Windsor as the new Camelot and to represent Edward of Windsor as a true and worthy successor to Arthur », explique W. M. Ormrod³⁵.

A cet égard, il revient à Froissart de poursuivre métaphoriquement l'entreprise d'Edouard III, qui continuait celle d'Edouard I^{er}, en faisant ce que Philosophie l'intimait de faire dans le *Joli Buisson de Jeunesse*. Il dresse un tombeau littéraire à Edouard III et Philippa, sa protectrice du temps de sa jeunesse, une sorte d'équivalent symbolique au geste d'Edouard I^{er} qui avait en son temps rendu hommage aux reliques d'Arthur et de Guenièvre. Alors qu'il avait déjà comparé Edouard III au roi Arthur, lorsqu'il relatait les circonstances de sa mort :

Le jour devant le vegille saint Jehan Baptiste, en l'an de grasce Nostre Signeur M CC LXXVII , trespasa de che siecle li vaillans et li preus roys Edouars d'Engleterre. De le quelle mort tous li païs et li royaulmes d'Engleterre fu durement desolés. Et chou fu raisons. **Car il leur avoit estet bons roys, oncques n'eurent teil ne le pareil puis le tamps le roy Artus, qui fu ossi jadis roys d'Engleterre, qui s'appelloit a son tamps la Grant Bretagne.** Si fu li roys embaupsumés et mis et couchiés sus I lit moult reveranment et moult poissanment et portés ensi au lonch de la chitet de Londres de XXVIII chevaliers vestis de noir, si III fil et le duch de Bretagne et le conte de le Marche daerriere lui. Et ensi alant pas pour pas, a viaire descouvert. Qui veist et oist en che jour les grans lamentations que li peules faisoit, les plours, les cris et les regrés qu'il disoient et qu'il faisoient, on en eüst grant pitet et grant compation au cuer. Ensi fu li nobles roys apportés au lonch de Londres dusques a Wesmoustier. Et la mis jus et ensevelis dalés madame sa femme, Phelippe de Hainnau, royne d'Engleterre, ensi comme en leur vivant avoient ordonnet. Et fu fais li obseques dou roy si noblement et si reveranment que on peut oncques.

³³ Allusion au discours prophétique dans les prophéties de Merlin (§ 109- 118) de *l'Historia Regum Britanniae*: le 1^{er} sanglier n'est autre qu'Arthur lui-même dont la mort mystérieuse annonce un retour; le sanglier de guerre aux dents destructrices pour la forêt de Gaule n'est autre qu'Edouard III: images des chevauchées dévastatrices dans les campagnes de France et les victoires de Crécy et de Poitiers. Viendrait ensuite « l'âne de la méchanceté, rapide aux fabricants d'or mais inerte devant la rapacité des loups », qui ne serait autre que Richard II.

³⁴ Ursula Günther : *The motets of the manuscripts Chantilly, musée Condé, 564 (olim 1074) and Modena, Bibl. estense, a.M. 5,24 (olim lat.568)*. American Institute of Musicology, 1965. (= *Corpus Mensurabilis Musicae*, 39).

³⁵ *St George's Chapel, Windsor, in the Fourteenth Century*, Nigel Saul, Boydell Press, 2005, p.23

Froissart complète son hommage en comparant Philippa à la reine Guenièvre dans la dernière rédaction du Livre I, du manuscrit de Rome 869 :

Car depuis le temps de la roine Guenoivre qui fu fenme au roi Artus et roine d'Angleterre que on nommoit adont la Grant Bretagne, si bonne roine n'i entra, ne qui tant d'onnour reçquist, ne qui si belle generation eüst, car elle eut dou roi Edouwart son mari, en son temps, set fils et .V. filles. Et tant comme elle vesqui, le roiaulme d'Angleterre eut grasce, prospérité, honnour et toutes bonnes aventures; ne onques famine ne chier temps, de son resgne, n'i demorèrent, ensi que vous orés recorder en l'istoire³⁶.

La geste se poursuit d'Arthur à Edouard I^{er} et Edouard III, de Guenièvre à Philippa et s'inscrit dans une double temporalité, celle historique du déroulement des événements et celle intime de la mémoire de Froissart.

Lesley Ann Coote rappelle notamment qu'après la « découverte » des corps d'Arthur et de Guenièvre à Glastonbury, Edouard I^{er}, roi d'Angleterre les a fait ré-enterrer avec les honneurs en 1278. Ce faisant, il se donne ainsi comme le second Arthur. Elle poursuit :

By the time of Edward's death in 1307, the idea of the king of England as the prophetic hero who embodied all the political hopes, ideals and the nature of the English people had taken firm root in the political consciousness of many Englishmen. This hero, frequently identified with Arthur redivivus, was the result of a process of accumulation which had been occurring from the twelfth century onwards, stimulated by an ever growing demand for political prophecies³⁷.

Et c'est le dernier point que nous aborderons ici rapidement, à savoir la dimension prophétique dont les *Chroniques* se font l'écho assourdi.

Arthur et Merlin sur fond de rumeur propagandiste et prophétique : Richard II vs Henri de Lancastre

Froissart se situe bien loin de toute attente messianique du retour d'Arthur³⁸, d'autant que cette croyance était déjà fort mise à mal dès le XII^e siècle, comme en témoignent les attestations proverbiales autour du retour d'Arthur que l'on trouve dans la poésie de Peire Vidal:

E cel que long atendensa
Blasma, fai gran falhuzo;
qu'er an Artus li Breto,
on avian lor plerensa
(Celui qui blâme une longue attente
fait une grande faute; car maintenant
les Bretons ont leur Arthur où
ils avaient mis leur espoir)

ou encore:

Que pos Artus an cobrat
en Bretanha,
non es razos que mais
jois mi sofranha

(Car puisque les Bretons ont recouvré Arthur,
il n'y a pas de raison

³⁶ Livre I, du manuscrit de Rome 869, édité par G.T. Diller, Genève, Droz, 1972.

³⁷ Lesley Ann Coote, *Public Prophecy and Public Affairs in Later Medieval England*, Oxford, 2000, p.43.

³⁸ Voir J.-C. Cassard, « Arthur est vivant! Jalons pour une enquête sur le messianisme royal au Moyen Âge », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale* 1989, vol. 32, p.135-146 ; Catherine Daniel, *Les prophéties de Merlin et la culture politique (XII-XV^e siècle)*, Turnhout, 2007 et du même auteur, « L'audience des prophéties de Merlin: entre rumeurs populaires et textes savants », dans *Médiévales* n°57, automne 2009, p.33-51.

que désormais la joie me manque.)

ou encore chez Rutebeuf, qui, à propos de démêlés avec un débiteur nommé Brichemer, écrit :
« *Autele atente m'estuet fere/ com li Breton font leur roi.* »

L'attente messianique du roi Arthur est depuis longtemps un sujet de plaisanterie : cela revient à attendre les calendes grecques ou croire au Père Noël...

S'il n'envisage à aucun moment le retour messianique du roi Arthur, Froissart témoigne de la propagande historique autour des deux figures royales d'Edouard I^{er} et d'Edouard III comme renouveau d'Arthur et rend compte du rôle que l'on a fait jouer à Arthur dans la propagande qui oppose Richard II (fils du Prince Noir) et Henri de Lancastre. On sait que Richard II avait utilisé l'image du roi Arthur comme symbole de la royauté légitime dès avant 1399. Après 1399, le parti des anti Lancastre utilise encore le motif du retour d'Arthur d'Avalon pour condamner l'usurpateur Henry de Lancastre. Mais ce même motif fait l'objet d'une relecture par Henry de Lancastre lui qui a été injustement exilé avant de réclamer le trône qui doit lui revenir. Les deux camps ont eu recours aux prophéties de Merlin pour renouer avec le prestigieux passé arthurien et les ont utilisées à des fins de propagande. Helen Fulton a bien souligné la circulation des prophéties de Merlin sous diverses formes en Angleterre au cours des XIV^e et XV^e siècles. Froissart se fait l'écho de ces prophéties lorsqu'il évoque la prophétie de Merlin qui annonce la fin du règne des descendants d'Edouard et le passage de la couronne aux mains des Lancastre.

Helen Fulton souligne ainsi :

« (...) Richard and Henry were positioned as competitors on a cultural terrain located in an imagined Arthurian past. As a cultural form, prophecy functioned to make Richard and Henry and their supporters compete on ideological grounds. (...) The ruler who could claim to be Arthur's successor to the kingdom of Britain was simultaneously constructed as the true king of England³⁹. »

Comme le rappelle Paul Zumthor dans son *Merlin le prophète*, le XIV^e siècle marque un tournant : l'*Historia* de Geoffroy de Monmouth se transforme définitivement en histoire des rois d'Angleterre, Brutus devient leur ancêtre et Merlin incarne leur prophète. C'est dans ce contexte de propagande prophétique qu'Edouard I^{er} et Edouard III tendaient à incarner de nouveaux Arthur ; après la restauration des tombeaux d'Arthur et Guenièvre à Glastonbury sous le règne d'Edouard I^{er} et la réunion des royaumes de Galles, Ecosse et Angleterre, grâce à ces deux grands rois, on relève selon Colette Beaune que « la constitution d'une tradition prophétique propre à l'île de Grande-Bretagne se fait entre les règnes d'Edouard I^{er} et d'Edouard III à partir d'une réinterprétation de Merlin et de l'acculturation de schémas continentaux⁴⁰ ». Il s'agit de « réinterpréter les prophéties pour soutenir les ambitions des souverains anglais en Grande-Bretagne et en France⁴¹ ».

L'allusion aux prophéties de Merlin se loge dans le Livre IV, §68, des *Chroniques*. Froissart écrit :

Les fortunes de ce monde sont bien merveilleuses, et la fortune fut bien terrible et merveilleuse en celle saison pour le roy d'Angleterre, et si très-dure que merveilles est a penser, et le acquist et acheta, car bien y eüst pourveu s'il vouldist, et estoit trop fort de eslongier ce qui devoit estre. Et je vous recorderay a la lettre ce dont je, Jehan Froissart, acteur et croniqueur de ces croniques, en mon joenne eage oÿ une fois en ung manoir qui siet en une ville a trente milles de Londres, que on appelle Berquamestede, et estoit pour le temps duquel je parolle, la ville, le manoir et la seignourie au prince de

³⁹ Helen Fulton, « Arthurian Prophecy and the Deposition of Richard II », dans *Arthurian Literature XXII*, éd. K. Busby et R. Dalrymple, D.S. Brewer, Cambridge, 2005, p.64-82, (p. 80 pour la citation).

⁴⁰ C. Beaune, « Perceforêt et Merlin : Prophétie, littérature et rumeurs au début de la guerre de Cent Ans », Cahiers de Fanjoux, tome 27, *Fin du monde et signes des temps*, p. 195-232.

⁴¹ Virginie Greene, « Qui croit au retour d'Arthur? », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 2002, vol. 45, p.321-340, (p.333 pour la citation).

Galles, père a ce roy Richart, et fut en l'an de grâce mil trois cens soixante-et-ung. Et pour ce que le prince et la princesse se devoient partir d'Angleterre et aler en Aquitaine tenir leur estat, le roy Édouard d'Angleterre, madame la royne Phelippe ma maistresse, le duc Lyon de Clarence, le duc Jehan de Lancastre et messire Aymond qui fut puis conte de Cantebrugge et duc d'Iorch, leurs enfans, estoient la venus oudit manoir veoir le prince et la princesse. Et je qui pour lors estoie en l'eage, espoir, de vingt-et-quatre ans, et des clers de la chambre de ma ditte dame la royne, oy, séant sur ung bancq, ung ancien chevalier parler et deviser aux dames et damoiselles de la royne, et dist ainsi : a Il y a en « cest pays ung livre qui s'appelle le ' Brust ', et dient « moult de gens que ce sont des sors de Merlin ; mais, selon le contenu de ce livre, le royaume et la couronne d'Angleterre ne retournera pas au prince de Galles, ne au duc de Clarence, ne au duc de Lancastre, ne ja ne seront roys d'Angleterre, quoyque ils soient fils au roy Édouard, mais retournera le royaume en l'ostel de Lancastre. Et en ces jours que l'ancien chevalier dist sa parole, n'estoit point Henry conte d'Erby né, ne engendré, ne ne fut six ans depuis. Mais ces paroles me revindrent au devant, quant je vey en mon temps Henry, conte d'Erby, roy d'Angleterre.

Froissart relate cette anecdote prophétique par deux fois dans ses *Chroniques*, au chapitre 68 et chapitre 82 du Livre IV. La première version se situe dans le cadre des négociations autour du mariage d'Henri de Bolingbroke avec Marie de Berry. La seconde se situe après les funérailles de Richard II. La version la plus détaillée est la première. On apprend que la scène se situe en 1361 alors que Froissart est âgé de 24 ans. Le futur Henri IV allait naître six ans plus tard. La seconde version nomme le vieux chevalier: Barthelemy Burghesh, un des 25 chevaliers de l'ordre de la Jarrettière. Or, comme l'a montré Alberto Varvaro⁴², la prophétie dont il est question concernait en fait Thomas de Lancaster dans les années 1320 plutôt que dans les années 1390. Autrement dit Froissart s'est bel et bien livré à une reconstruction de la prophétie en la colorant d'événements récents. Froissart présente l'abdication de Richard II comme si le roi avait lui-même travaillé à sa propre perte tout en la dotant d'une coloration prophétique. Le fait que le vieux chevalier qui relate la prophétie contenue dans le *Brut* de Wace soit un chevalier de l'ordre de la Jarrettière n'est pas un détail anecdotique. On pourrait l'interpréter comme le signe d'une *translatio* de la prouesse qu'incarnait Edouard III non vers son descendant naturel qu'est son petit-fils Richard II mais vers la maison de Lancastre. La prophétie empruntée au *Brut* est à l'évidence une manière de donner une tonalité tragique au règne de Richard II et sonne le glas de l'heureux temps du culte arthurien, lequel tend à s'estomper vers la fin des *Chroniques* et plus particulièrement dans le Livre IV véritable « tragédie de l'histoire », pour reprendre les mots d'A. Varvaro.

Au terme de ce cheminement parsemé de peu nombreuses attestations arthuriennes dans les *Chroniques* de Froissart, on voit qu'elles sont de deux ordres, mention d'un temps révolu et déjà mythique, débarrassé de toute dimension messianique, pèlerinage dans la mémoire arthurienne où les noms de Carduel ou de Carlion résonnent encore de la grandeur d'Arthur, mais où cette fois l'histoire se donne comme la suite de la fiction, Windsor ayant symboliquement détrôné Camelot qui n'est jamais nommé sous la plume de Froissart, avant que la fiction ne revienne définitivement à la fiction et signe aussi la fin de l'histoire. On constate que le romancier, chroniqueur et poète n'a guère utilisé les facilités de la fiction arthurienne pour colorer ses *Chroniques* et les *renluminer*. Enfin, l'usage de ces attestations qui témoignent de la vigueur et de l'ampleur du mouvement prophétique en Angleterre éclaire et permet de mieux évaluer l'anglophilie de Froissart, une anglophilie en mouvement dans la mesure où après avoir épousé la cause d'Edouard III et avoir glorifié le règne de celui qui restaure la geste d'Arthur en unifiant la Grande-Bretagne, il se détourne du règne de Richard II qui correspond au temps des désillusions pour le chroniqueur. Son retour en Angleterre auprès de Richard II se solde par un profond désarroi, un désenchantement : il ne reconnaît

⁴² Pour un éclairage approfondi, voir Alberto Varvaro, *La Tragédie de l'Histoire. La dernière œuvre de Jean Froissart*, Paris, Classiques Garnier, 2011.

personne et personne ne le reconnaît. La fiction arthurienne n'a plus cours, ne restent que les échos assourdis des prophéties merliniennes pour dire la fin d'un règne. D'une certaine manière, en voyageant parmi les attestations arthuriennes disséminées dans les *Chroniques*, on appréhende aussi le travail de la mémoire de Froissart, ses souvenirs, l'enthousiasme de ses débuts pour la chevalerie, qui va de pair avec le souvenir d'Arthur, une chevalerie encore auréolée de gloire et toute bruisante de belles apertises jusqu'à la désillusion de la vieillesse, déclin de la chevalerie et vieillesse sans illusion de son meilleur thuriféraire et témoin au moment où il est entré de nouveau dans sa forge (prologue IV). Les occurrences d'Arthur sous la plume de Froissart forment comme autant de strates mémorielles et témoignent du temps qui passe et pas seulement de la nostalgie du temps passé. Le nom d'Arthur, employé en usage, peut aussi n'être plus qu'une mention autonymique, désormais coupé du monde pour ne renvoyer qu'à lui-même⁴³. Le nom d'Arthur est une boîte⁴⁴ de Pandore que Froissart peut à son gré ouvrir, entrouvrir ou refermer, laissant ou non s'échapper les séductions de la fable arthurienne faite de mirages face à une réalité sans espérance sinon celle plus sûre qu'offre l'écriture.

Patricia Victorin, Université de Bretagne-Sud, HCTI.

⁴³ Sur cette question complexe de la distinction entre usage vs mention et autonymie, voir N. Garric et F. Calas, *Introduction à la pragmatique*, Paris, Hachette, 2007 ; voir aussi B. Bosredon et I. Tamba, « L'autonymie linguistique. Un exemple de transfert théorique. », *Sémiotiques*, n°14, 1998, p.171-187.

⁴⁴ Sur cette poétique du coffret, voir Jacqueline Cerquiglioni-Toulet, « Fullness and Emptiness : Shortages and Storehouses of Lyric Treasures in the Fourteenth and Fifteenth Century », *Contexts : Style and Value in Medieval Art and Literature* (D. Poirion et N. Freeman Regalado), *Yale French Studies*, 1991, p.224-239.

